



ADMISSION DES ACTIONS SIPAREX CROISSANCE SUR NYSE ALTERNEXT

NYSE Euronext Paris a donné son accord sur le transfert des titres Siparex Croissance d'Euronext vers Alternext et en a publié les modalités:

- vendredi 2 septembre 2011, à l'issue de la séance de bourse : radiation des titres Siparex Croissance du marché réglementé NYSE Euronext à Paris
- lundi 5 septembre 2011 : admission des titres sur NYSE Alternext à Paris.

Le document d'information ainsi que les communiqués en date du 25 février 2011 annonçant le projet de transfert des titres Siparex Croissance du marché réglementé d'Euronext vers le marché organisé Alternext et du 8 juin 2011, relatif à l'approbation par l'assemblée générale des actionnaires du 6 juin 2011 du transfert de cotation, sont disponibles sur le site internet de la société (www.siparexcroissance.com).

Ce transfert, qui s'inscrit dans la stratégie de la Société définie en 2005, permettra une cotation du titre plus adaptée à sa taille actuelle.

Le code ISIN de l'action demeure inchangé et le code mnémonique devient ALSIP. L'action reste cotée en continu.

Pour toute information, contacter le service actionnaires au 04 72 83 23 23 ou consulter www.siparexcroissance.com